











NATATION COURSE

Championnats de France interclubs					#D?
	Compétition d'animation		Samedi 20 et dimanche 21 décembre 2008		25 m
	Toutes catégories d'âges			-	
	Compétition par équipes de clubs**				
	Date limite des engagements : fixée par le comité régional			-	
	Date limite de transmission de la PCE de la compétition auprès de la FFN : lundi 22 décembre 2008***				

Numéro de région (cf. codification des régions).

? Numéro de plot attribué par le comité régional en fonction de l'organisation régionale de cette compétition (de Ø à Z).

**Voir conditions dans le règlement de la compétition.

***Voir conditions particulières pour l'envoi des PCE de toutes les autres poules.

Préambule

Objectif, toute la natation française sur le pont ! La performance est cette fois-ci quantitative (plus de 30.000 licenciés mouillent le maillot). Ce qui n'empêche quelques chronos de bonne facture de devenir de nouvelles références nationales, voire mieux. C'est une occasion unique pour les "petits" de côtoyer les plus grands.

Ouverture de la compétition

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Date de la compétition

Samedi 20 et/ou dimanche 21 décembre 2008.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Lieux

À désigner dans chaque région.

Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale.

À titre exceptionnel et sous réserve d'un accord préalable de la commission natation course, l'utilisation du chronométrage semi-automatique peut être exceptionnellement autorisée à condition de disposer de trois chronométreurs (bouton pressoir) par ligne.

Catégories d'âge concernées

Ces championnats sont ouverts à toutes les catégories d'âge.

Durée

Un ou deux jours, deux réunions.

Détail des épreuves

- Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m nage libre (dames), 1500 m nage libre (messieurs).
- Dos : 100 m, 200 m.
- Brasse : 100 m, 200 m.
- Papillon : 100 m, 200 m.
- 4 nages : 200 m, 400 m.
- Relais : 4 x 100 m 4 nages, 10 x 100 m nage libre.

Toutes les épreuves sont disputées classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le juge-arbitre affecté à la meilleure poule régionale sera désigné par l'interrégion. Il devra figurer sur les listes des officiels pour la saison en cours (FFN3, FFN4 ou FFN5).

Dispositions particulières

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national.

Le comité régional fixe :

- le nombre d'équipes en finales régionales en conservant l'exigence que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la meilleure poule régionale ;
- l'organisation des poules géographiques et/ou par niveau est laissée à l'initiative des régions selon les cotations des équipes, la saison précédente. Les meilleures équipes régionales doivent, à raison de deux équipes maximum par club, participer à la meilleure poule régionale.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région.

De plus, chaque équipe sera composée de dix nageurs et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées. Les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées. Toutes les équipes présentées par un club doivent respecter cette règle.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 100 m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Il ne peut plus y avoir de modification dans les engagements individuels après le relais 10 x 100 m nage libre.

Mode de qualification

Chaque équipe sera composée de dix nageurs (trois nageurs, au maximum, pouvant participer à deux épreuves individuelles seulement). Lorsque les titulaires du relais 10 x 100 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes et que toutes les épreuves soient nagées.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés.

Tout nageur transféré ou nouvellement licencié de niveau de série nationale senior, quel que soit son statut ou sa nationalité, non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître auprès de la commission des séries et du cadre technique référent de la région d'origine de la demande afin d'obtenir son intégration à la date du 15 novembre de la saison en cours dans les grilles de séries de la FFN.

Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs Mondial et Européen ou de série nationale senior, en vigueur dans les règlements sportifs.

Modalité d'engagements

Les modalités d'engagement ainsi que les dispositions financières (droits d'engagements, modalités concernant les forfaits...) et les récompenses sont laissées à l'initiative des régions.

Classements spécifiques à la compétition

Chaque équipe sera composée de dix nageurs et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées. Les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées.

Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale.

La cotation des relais est doublée.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 100 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages) servira à départager les équipes.

À l'issue des interclubs, les régions fourniront le classement des équipes dames d'une part et messieurs d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacun des comités régionaux responsables de l'organisation des poules régionales au sein de sa région.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs un rang national à chaque équipe.

■ La Nationale 1 prendra en compte

- les vingt premières équipes dames et les vingt premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de Série Nationale 1A interclubs ;
- les vingt équipes suivantes en dames et les vingt équipes suivantes en messieurs seront classées de Série Nationale 1B interclubs.

NATATION COURSE

■ **La Nationale 2 (par interrégion) prendra en compte**

- les trente-deux équipes suivantes en dames et les trente-deux équipes suivantes en messieurs par interrégion seront classées de Série Nationale 2 interclubs.

■ **La Nationale 3 (par région) prendra en compte**

- toutes les équipes suivantes ;
 - les régions peuvent, selon le même principe, établir un niveau Nationale 4 départemental.
- Il sera également édité un classement général aux points regroupant toutes les équipes ayant participé.

■ **Classement national des clubs en natation course (CNCNC)**

Comme pour toutes les compétitions officielles inscrites aux calendriers de la FFN, les performances réalisées par chaque nageur sont prises en compte pour l'identification de sa meilleure performance de la saison pour le calcul des points du CNCNC (composante : somme des meilleures performances individuelles du club).

Le classement général aux points regroupant toutes les équipes ayant participé, transposé à l'aide de la table de 100.000 points, est une des composantes du classement national des clubs de natation course (se reporter au règlement du classement national des clubs).

■ **Transmission et publication des résultats**

■ **Date limite de transmission**

Dans la foulée de la dernière réunion pour chaque poule régionale et dans tous les cas avant le jeudi 25 décembre 2008.

Pour les meilleures poules régionales, la transmission des résultats devra se faire pour le lundi 22 décembre 2008, 12 h.

Pour toutes les autres poules, la date limite de l'envoi des résultats est fixée au lundi 29 décembre 2008 à 12 h.

Cette échéance constitue la date limite pour chaque comité régional du lieu d'organisation l'envoi par mail (resultats@ffnatation.fr) de chaque PCE dûment validée par leurs soins.

Dans le cas où la date limite ne serait pas respectée, les résultats ne seront pas pris en compte.

Un jeu de résultats papier de la première poule régionale, signé du juge-arbitre, devra parvenir au secrétariat de la DTN, au siège de la FFN, la semaine suivant la compétition.

■ **Date de publication Internet**

Première période pour le vendredi suivant la date limite de transmission.

■ **Date limite de réclamation**

À partir du jour de la publication Internet fixé pour chacune des poules et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le lundi 29 décembre 2008 pour la meilleure poule régionale, ou le lundi 5 janvier 2009 pour toutes les autres poules, les clubs sont à même de saisir le Département Natation Course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition, avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part de la DTN en relation avec le Département des Systèmes d'Information.

■ **Date de validation définitive**

Passé le délai d'une semaine après les dates limites de réclamation, les résultats et classements seront arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur les divers médias fédéraux.

■ **Programme**

Deux réunions.

1 ^{re} réunion*	2 ^e réunion*
1 - 10 x 100 m nage libre dames	16 - 400 m nage libre messieurs
2 - 10 x 100 m nage libre messieurs	17 - 100 m dos dames
3 - 400 m nage libre dames	18 - 200 m dos messieurs
4 - 100 m dos messieurs	19 - 800 m nage libre dames
5 - 200 m dos dames	20 - 50 m nage libre messieurs
6 - 1500 m nage libre messieurs	21 - 100 m brasse dames
7 - 50 m nage libre dames	22 - 200 m brasse messieurs
8 - 100 m brasse messieurs	23 - 100 m nage libre dames
9 - 200 m brasse dames	24 - 200 m nage libre messieurs
10 - 100 m nage libre messieurs	25 - 100 m papillon dames
11 - 200 m nage libre dames	26 - 200 m papillon messieurs
12 - 100 m papillon messieurs	27 - 200 m 4 nages dames
13 - 200 m papillon dames	28 - 400 m 4 nages messieurs
14 - 200 m 4 nages messieurs	<i>Pause 15 mn</i>
15 - 400 m 4 nages dames	29 - 4 x 100 m 4 nages dames
	30 - 4 x 100 m 4 nages messieurs

*À la discrétion de chaque organisateur en sachant que l'ouverture des portes intervient 1 h 30 avant chaque début de réunion.